athlétisme AUVERGNE RHÔNE-ALPES

COMITE DIRECTEUR N°3

SAMEDI 24 OCTOBRE 2026

BOURGOIN-JALLIEU

Présidence
Marcel Ferrari

Présents
Isabelle Baroteaux, Raymonde Bellevegue, Corinne Berger-Zami, Nathalie Carre, Michel Claire, Stéphanie Corneloup, Xavier Demay, Chantal Ferrari, Loïc Géraud, Yolande Jerinte, Michaël Jousse, Eric Krzepisz, Hélène Krzepisz, Jean-Michel Legrand, Jean-Claude Marie, Béatrice Pfaënder, Isabelle Racat, Benjamin Ribéron, Patrick Richard, Gilles Sahuc.

Absent.es : Thomas Cardin, Fabrice Descombes, Olivier Maret, Julien Rancon.

Excusé.es : Martine Guillon (pouvoir à Michael Jousse), Michèle Monachon (pouvoir à Hélène Krzepisz), Pauline Quenot (pouvoir à Isabelle Barroteaux), Nathaly Eldin (pouvoir à Gilles Sahuc), Marie-Christine Plasse, Olivier Iund.

Suppléants : Georges Mouy, Victor Allier, Myriam Begel

Président.es de commissions : Paul-Henri Valour, Jacques Arconte

Présidents CDA : Vincent Guarneri (42), Sylvia Grand-Clément (01), Julien Chastang (43), Jean François Coquand (73)

Assistent : Romain Duchini, Laurence Menu, Olivier Four

***

Carnet :

- Décès de Mickaël Bellec responsable de l'INSpé UCA à Moulins. Il a contribué, au niveau national, à développer des programmes pour les jeunes et notamment le Kid Athlé.

Les membres du comité directeur présentent leur condoléances à la famille et aux ami.es endeuillés.

- Mariage de Stéphanie Corneloup.

Tous les membres du Comité Directeur présentent leurs félicitations aux heureux mariés.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 04 JUILLET 2026

Association Loi 1901 – Agrément FF Athlétisme 110 750 33 21 – Siret n°445 367 220

PARTENAIRES MAJEURS
La Région Auvergne-Rhône-Alpes · Agence Nationale du Sport · Carsat Rhône-Alpes · AG2R La Mondiale · Crédit Mutuel

Le compte rendu du comité directeur du 04 juillet 2026 est approuvé à l'unanimité.

INTERVENTION DU PRÉSIDENT, MARCEL FERRARI

- **Licences**

Nous avons passé les 32 000 licences, soit 7,1% d'augmentation de date à date. Le rythme est important et compense le fait que l'an dernier nous étions en dessous de la moyenne nationale. La licence loisir-running, à près de 300 licences par rapport à l'an dernier, et les Seniors/Master sont les licences les plus représentées.

- **Vie de la Ligue**

Nous enregistrons deux démissions :

- Gilles SAHUC de son poste de Vice-président du sportif, mais qui reste au Comité Directeur.
- Julien RANCON, devenu salarié de la FFA, donne sa démission au Comité Directeur de la Ligue, pour éviter les conflits d'intérêts qui pourraient se créer en regard de sa mission fédérale. Il accompagnera toujours la Ligue dans le développement du running.

⇨ Georges MOUY devient donc titulaire, membre du comité directeur.

- **Compétitions**

Interclubs Jeunes 18 octobre 2026 – Saint Etienne.
Félicitations à Clermont Auvergne Athlétisme pour son titre.
Félicitations également à l'Entente Savoie Athlétisme pour sa 3ème place et au Décines Meyzieu Athlétisme pour sa 4ème place.
En U20, l'EAG38 et l'ACL font respectivement 7è et 8è et en N2, et Annecy Athlétisme termine à la 4ème place.

Nous pouvons également féliciter le Coquelicot 42 pour l'organisation, et les jurys de la Ligue qui se sont mobilisés pour l'occasion.

INTERVENTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRALE, HELENE KRZEPISZ

- **Assemblées Générales**
  - Des informations seront transmises prochainement.
  - Un dossier partagé a été envoyé aux comités afin que ces derniers puissent mentionner leur date d'assemblée générale.
  - La distribution des médailles fédérales se fera rapidement après réception de ces dernières.
  - Des informations seront transmises prochainement concernant l'assemblée générale fédérale.

- **Planning des réunions**

Vous avez reçu le calendrier des dates à retenir lors de la convocation au Comité Directeur.

INTERVENTION DE LA TRESORIERE GÉNÉRALE, CHANTAL FERRARI
ET DE ROMAIN DUCHINI, DIRECTEUR GENERAL.

Chantal Ferrari propose que le nouveau Directeur Général présente les orientations budgétaires de la Ligue. Elle indique pouvoir intervenir si nécessaire.

Situation budgétaire 2027
Le budget 2027 est proposé à un niveau légèrement inférieur à 2025. Dans la marge d'incertitude de ±3,5 %, il est proche de l'équilibre, mais la tendance théorique est déficitaire. Les raisons exposées sont les suivantes.

a) Départ en retraite de deux CTS

- Ces postes ne coûtaient rien à la Ligue.
- Leur remplacement par deux recrutements (dont un en alternance) représente une charge nette d'environ 38 400 € : une enveloppe d'environ 60 000 € (salaire chargé du recruté et alternant), diminuée de l'aide ANS à l'emploi de 12 000 € par an, reconduite sur 2026-2028.
- Sans cette aide, le coût net serait d'environ 50 000 €.
- Les CTS restants représentent désormais moins d'un équivalent temps plein, hors missions nationales (quatre CTS il y a huit mois).

b) Sécurisation de la fonction administrative et financière

- Jusqu'ici, ces fonctions représentaient 76 600 € de salaires chargés en 2026, auxquels s'ajoute un travail bénévole estimé à environ 26 000 € (temps de travail quotidien d'une bénévole qui assure la saisie comptable, les virements, l'analyse et les tableaux budgétaires, soit environ un trois-quarts temps).
- Départs et mouvements : départ d'une salariée, départ du comptable fin décembre, départ prévisible de la bénévole dans deux ans, départ en retraite de la DGA dans un an et demi au plus.
- Arrivée de la directrice administrative et financière adjointe en janvier 2027, et d'une alternante (BTS puis DCG, soit trois ans de formation en alternance).
- Le coût global reste stable en 2027 (à environ 1 000 € près), mais la masse salariale progresse de 29 % sur deux ans.

c) Calendrier de transmission

- 2027 : transmission progressive des missions de la bénévole vers l'équipe salariée, avec doublement des opérations. Objectif : que le prochain trésorier se concentre sur sa mission propre.
- 2027 : passation entre la DGA et la future DAF, afin que l'ensemble fonctionne dès début 2028. L'historique administratif et des subventions est détenu à ce jour en grande partie par la DGA.
- Un renouvellement de gouvernance est attendu fin 2028. Plusieurs départs sont à anticiper dans les ligues, d'où la nécessité de « tuiler » pour ne pas perdre les savoirs.

d) Contexte financier

- Hypothèse de travail : baisse des subventions de 15 à 20 % par an.
- Charges en hausse (coût de la vie, déplacements).
- Les tarifs de licence n'ont pratiquement pas évolué depuis environ six ans.

3. Développement et projets

- **Licenciés** : 32 000 à ce jour, avec une projection à environ 39 000 en fin de saison et l'objectif de franchir les 40 000.
- **Nouveautés** : championnat régional de 5 km, développement du running et des courses hors stade, retransmission des championnats régionaux (investissement sans recette directe, mais outil d'attractivité).
- **Évasion Athlé** : activité relancée après le départ de la responsable précédente, avec renégociation des conditions auprès des coachs et une marge supérieure. La Fédération envisage de lui confier les séjours Équipe de France, supporters et familles d'athlètes (point prévu mi-novembre). Séjours envisagés : Corse (avril), Norvège (juillet), Bretagne. Les clubs et comités sont invités à les relayer.
- **Formations gratuites pour les salariés de clubs et comités** : running féminin, sponsoring-mécénat, arrondi solidaire (3 dates en décembre 2026). L'objectif est de développer des financements alternatifs aux subventions, ainsi qu'un « village partenaires » avec des entreprises en cours de contact.

4. Proposition de grille tarifaire 2027 (part Ligue)

- Hausse concentrée sur les licences Découverte, Loisir Santé et Loisir Running, et légère hausse des compétitions (cadets à masters, environ +3 €).
- Encadrement inchangé (8 €, contre une moyenne de 16,24 € dans les autres ligues), par choix politique : besoin de bénévoles et faible produit attendu.
- Comparaison avec la moyenne des 13 autres ligues : Découverte à 12 € (environ 7,47 € en dessous) ; compétitions légèrement au-dessus de la moyenne (+3,34 € en cadet), la Ligue ne faisant pas payer les inscriptions aux compétitions.

Points de vigilance exprimés :

- La hausse sur Découverte et Loisir Santé sera difficile à faire accepter par les clubs, qui raisonnent en termes de « ce que je verse / ce que je reçois ». L'argumentaire sur le service rendu à ces catégories doit être renforcé.
- Plusieurs membres préféreraient faire porter l'effort sur les licences compétition, où la valeur ajoutée de la Ligue est la plus visible (niveau des compétitions, accompagnement, formation, gratuité des inscriptions).

⇨ Ces propositions n'étant pas figées, les membres du comité directeur sont invités à faire des propositions rapidement.

Présentation de l'augmentation des licences et notamment une présentation des écarts avec la moyenne des 12 autres Ligues Métropolitaines.
Marcel Ferrari indique que le vote sur l'augmentation des licences se fera lors du Comité Directeur précédent l'Assemblée Générale 2027.

Remarque Michaël Jousse et Jacques Arconte : argumentaire à trouver pour l'augmentation de la licence découverte. Peut-être orienter cette augmentation sur la licence compétition. Romain Duchini indique que cette grille n'est pas figée et que des propositions peuvent être faites.

Béatrice Pfaënder : le taux des frais kilométriques a suscité des interrogations. Chantal Ferrari indique qu'un travail va être fait sur la circulaire financière.

INTERVENTION DES CTS, REPRESENTES PAR OLIVIER FOUR

Une présentation des orientations du Programme JO 2036 est proposée aux membres présents. Toutes les explications sont à retrouver dans l'annexe 1

Béatrice Pfaënder demande si cela va rentrer dans les critères PSF ? La réponse est positive. Corinne Berger-Zami indique que ce serait intéressant de transmettre une fiche médicale à destination des parents.

ECHANGES, PROPOSITIONS, DECISIONS
SUJETS POSES AU PREALABLE PAR LES COMMISSIONS

- **Béatrice Pfaënder, Vice-présidente développement des territoires**

Antonin Bordala remplit de nombreuses missions de liaisons auprès des clubs et des comités. Avec le concours de Benjamin Riberon, nous essayons d'assister aux rassemblements des clubs organisés par les comités, notamment pour évoquer les questions de formations, ainsi qu'aux assemblées générales.

En septembre, nous avons assisté à l'AG du Cantal. Pratiquement tous les clubs étaient présents. Le sujet principal était la structuration du comité, notamment à travers un emploi. La Ligue va donc mettre en place un dispositif de partage d'emploi au sein de ce comité et de certains clubs du département.

Ce dispositif peut intéresser plusieurs comités.

Les évènements du Stade Vers l'Emploi sont prévus en 2027. Le nombre est encore à affiner. C'est un dispositif France Travail, Drajes et Ligue.

Nous essayons de déployer les dispositifs URBAN Athlé sur le territoire. En 2026, le dispositif a rencontré beaucoup de succès dans la Loire (organisateur historique), ainsi que la nouvelle opération à Grenoble. Des contacts sont en cours avec le département de l'Allier et de la Drôme.

- **Benjamin Ribéron, Vice-président Formations**

Phase de transition sur les formations d'encadrement sportif. Report des nouvelles modalités de formation à partir de janvier. Les licenciés qui ont engagé cette formation, mais qui n'ont pas de diplôme seront accompagnés pour envisager les équivalences avec le nouveau système

(deadline juin 2027). Les clubs doivent faire un point sur les formations déjà engagées pour permettre un maintien du parcours.
Olivier Four indique que cela représente 350 à 500 personnes qui n'ont pas l'intégralité des diplômes par manque d'évaluation.

Pour terminer sur la réforme, l'objectif de la FFA est de simplifier les formations. Nous allons donc dans le bon sens.

Nous avons travaillé sur les évaluations niveau délégués pour l'anti-dopage.

- **Michel Claire, Président de la CSO**

Pas de sujets spécifiques à faire remonter de la part des CSO Départementales
Nombre de compétitions organisées sur une saison estivale / par comité :

- *38 : 4 compétitions (5 dates)*
- *63 : 3 compétitions*
- *07/26 : 4 compétitions (5 dates)*
- *69 : 4 compétitions (5 dates)*
- *42 : 3-4 compétitions*
- *03 : 2 compétitions*

Canicule : Débat sur le format des compétitions régionales estivales et sur quels leviers agir ?

Nous avons eu la canicule ce dernier été, et cela se renouvellera.
Les températures furent très élevées, inhabituelles pour notre pays et sur une longue période.
Le principe de précaution a prévalu, plusieurs manifestations sportives dont des compétitions d'athlétisme ont été annulées.
Il faut dire aussi que la médiatisation avec la psychose qui s'en est suivie ont fortement influencé les « décideurs » qui ont mis en application le principe de précaution.
Il est aussi à noter que plusieurs de nos dirigeants, de nos juges se sont manifestés pour que nous annulions ces compétitions. Pour nous, ce choix aurait été désastreux, cela revenait à dire que tôt ou tard, il faudrait arrêter la pratique de l'athlétisme dans notre pays.
La ligue AURA a pris la décision de les maintenir : pointes de couleur et régionaux se sont déroulés sans incident. Nous avons adapté les horaires et pris des précautions en urgence pour que les compétitions aient lieu. Mais nous étions toujours sous la menace d'une décision préfectorale.

Le bon déroulement des manifestations qui se sont tenues plaide pour que nos ministères soient moins « rigides » à l'avenir, et les interdictions moins nombreuses même si cette menace restera présente.
Mais cela veut dire aussi que l'on doit anticiper, mieux préparer et adapter le format de nos compétitions. Ceux qui souffrent le plus, les épreuves de 1/2 fond et les juges qui sont exposés le plus longtemps.
L'athlétisme se pratique dans beaucoup de pays dont les températures sont au niveau que nous avons connu, il n'y a donc pas de raison de ne pas les imiter.
La politique de la ligue est de maintenir ses championnats régionaux (ce qui se discute dans certaines ligues !). Il faut donc que nous déterminions les meilleures solutions pour adapter nos compétitions.

Certains juges auraient aimé une communication + importante pour les bonnes pratiques à tenir les concernant.

➔ Nous y veillerons cette année. Mais la communication est sur une période courte donc forcément restreinte.

A noter que si le championnat régional CJES s'est tenu cette année c'est parce qu'il était dans le département du Rhône en alerte orange. Les choix du maintien ou non des manifestations dépend en partie de la préfecture si le département est en alerte rouge, il y aura interdiction.

<u>Plusieurs options s'offrent à nous :</u>

- **Décaler le calendrier**

Un échange avec la FFA et ses différentes commissions doit être envisagé avant de décaler nos compétitions qui dépendent du calendrier national ; fait en fonction de l'élite et au détriment de la masse de nos licenciés.
Il serait bienvenu d'étaler davantage dans le temps et d'investir le mois d'avril, mais aussi de + utiliser les mois de septembre et octobre. Le décalage de la coupe de France sur l'été n'est pas pertinent.

- **Adapter les horaires**
  - Commencer nos compétitions plus tôt - 9h00
  - Effectuer une pause de 14h à 17h00 voir 17h30
  - Reprise de 17h30 à 21h30
    Ce modèle d'organisations semble le plus intéressant même si cela posera des contraintes d'organisation aux clubs, notamment pour la restauration du samedi soir qui devra être proposée.

- **Segmenter les épreuves régionales sur d'autres organisation.**
  A ce jour, nous ne sommes pas favorables à cette option car nous irions à l'opposé de notre souhait actuel, de valoriser nos championnats.

- **Diminuer le nombre de qualifié**
  - Faut-il diminuer le nombre de qualifiés ? Ne fait pas l'unanimité
  - Faut-il des quotas par épreuve ? Tendre vers cet objectif
  - Faut-il des minimas+ compléter au bilan ? Plutôt aller dans ce sens

L'option de diminuer un peu le nombre de qualifiés et moins de finale semble être préférable.

- **Travailler en collaboration étroite avec les acteurs suivants**
  - Collectivités pour qu'on ait à disposition des équipements pour accueillir dans de bonnes conditions ; arrivées d'eau stade et hors stade, ombre, parasols, pro-tentes,
  - Club organisateur : il ne doit pas être le seul à s'investir dans l'organisation,
  - Le Comité Départemental avec ses clubs doit davantage venir en soutien : préparation du site, prêt de matériel (tentes), jurys plus disponibles (quotas, rotations) c'est tout un département qui bénéficie de la proximité.

- CROS, préconisations des bonnes pratiques et retours des différents sports

2 compétitions ont été impactées par la canicule et posent des questions d'adaptations pour 2027, au regard de leur date :

Finale Régionale Triathlon BE/MI (gros impact sur les jurys : jusqu'à 8 concours)

- Proposition de diviser la compétition et faire sur 2 jours – 1 journée BE / 1 journée MI (sur le même site ou pas)
  - Suggestion aux comités de mutualiser les déplacements pour ces 2 compétitions afin de diminuer les frais pour les clubs.
- Maintenir globalement le même nombre de qualifiés.
- Avancer le calendrier pour 2028 = fédération

Championnats AURA CJES – Format sur 3 sessions

On doit être en capacité de faire passer la compétition sur 3 sessions de 4h/5h.

- Samedi matin : 9h00-14h00
- Samedi soir : 17h30-21h30
- Dimanche matin : 9h00-14h00

Solliciter les référents de spécialités pour connaître leur avis sur la répartition des épreuves sur les sessions

Cette proposition doit-elle être appliquée d'emblée ou est-ce la solution de repli seulement en cas de canicule annoncée ? Plan A et Plan B !
L'application d'emblée de ces horaires est-il souhaitable ou faut-il décider à J – 8 ?

Calendrier estival : Mis à jour

Qualification Coupe de France :

Les compétitions en salle permettent de se qualifier à la Coupe de France.
Il faut qu'on organise une journée qualificative pour les relais à minima, sur une soirée, les clubs et leur comité peuvent aussi organiser des compétitions qualificatives.

Qualification AURA CJES

Pas de changement de date au calendrier
L'option de diminuer un peu le nombre de qualifiés et moins de finales semble être préférable.
Pour les Masters, on maintient le fonctionnement pour l'hiver et l'été qualification sur les minima cadets.

Marcel Ferrari indique qu'il faudrait peut-être envisager un périmètre d'organisation qui permettrait d'être plus central et faciliter l'accès de l'ensemble des clubs de la région, plus facilement et plus rapidement.

⇨ Le Comité Directeur valide le principe de proposer un horaire adapté pour anticiper une éventuelle canicule.

Paul-Henri Valour, Président de la CRR

- **Le running en chiffres : France et Auvergne-Rhône-Alpes.**
  Une pratique de masse, un potentiel de développement pour les clubs et la Ligue.

Fédération :
337 000 licencié·es
2 687 clubs
Environ 800 épreuves labellisées
90% des courses labellisés organisées par un club.

Pratiquant·es :
12,4 M de pratiquant·es
4 M de participant·es au - à 1 course
12 300 épreuves de running recensées sur 13 000 existantes
Plus de 10 000 associations de coureurs

Ligue :
36 300 licencié·es
240 clubs
Environ 80 épreuves labellisées
+ de 90% des courses labellisés organisées par un club.

Pratiquant·es :
1,6 M de pratiquant·es
Environ 500 000 participant·es au - à 1 course
1026 épreuves de running recensées sur environ 1100 existantes
Plus de 1000 associations de coureurs

- **Les missions des comités départementaux (CDR).**
  -Création et harmonisation du calendrier des courses hors stade
  -Accompagnements techniques des organisations
  -Présentation de la réglementation et accompagnement
  -Interlocuteur des autorités administratives (préfectures)
  -Validation des dossiers des organisations sur Manifestations Sportives

- **Les missions de la Commission Running Régionale (CRR).**
  -Animation et lien entre les CDR
  -Assistance des CDR, par exemple auprès des préfectures
  -Correspondant de la CNR
  -Gestion, validation et accompagnement des épreuves à label
  -Création et gestion des formations running (JURU et JUME de niveau 2 et JURO, JUCR et JUNA de niveau 3)
  -Désignation des juges arbitre pour les épreuves à label
  -Organisation des mesurages de parcours
  -Gestion et participation aux organisations des championnats AURA running

- **Les principaux enjeux du développement du running.**
  Historiquement centrée sur la piste, les clubs et la compétition, la FFA peine à reconnaître le running comme un pilier à part entière de son développement, malgré une volonté politique affichée de l'intégrer. Les contraintes réglementaires et les dispositifs imposés aux organisateurs sont souvent perçus comme une logique de contrôle plutôt que d'accompagnement, alimentant le sentiment que le running contribue au financement de la fédération sans bénéficier d'un soutien équivalent. Enfin, le décalage entre la culture fédérale de la performance et les attentes des millions de coureurs autonomes limite la capacité de la FFA à proposer une offre attractive et adaptée à leurs pratiques. Le développement de la pratique du running figure néanmoins parmi les objectifs du plan de mandat de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, avec l'ambition de mieux répondre aux attentes des pratiquants et de renforcer la place de cette discipline.

La séance est levée à 13h00

PROCHAINES REUNIONS		
20 novembre 2026 - 14h30	Bureau	**Bourgoin-Jallieu**
18 décembre 2026 - 10h00	Bureau	**Bourgoin-Jallieu**
19 février 2027 - 14h30	Bureau	**Bourgoin-Jallieu**
6 mars 2027 - 9h45	Comité Directeur	**Bourgoin-Jallieu**
20 mars 2027 – 9h30	ASSEMBLEE GENERALE	**(Lieu à définir)**